

ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil et remis au stagiaire.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

Nom ou dénomination sociale : Olivia HISSE

Adresse - CP Ville: 64 Rue Massures 27740 Poses France

Téléphone: 0668244589

Représenté par [Nom Prénom et fonction] : Olivia HISSE

Atteste que le/la stagiaire désigné(e) ci-dessous :

Prénom Nom: Nathan KEDINGER

Né(e) le: 07/01/1993

Adresse - CP Ville: 1 Petite Avenue Saint-Clair

Téléphone: 06.71.39.24.30

Courriel: nathan.kedinger@gmail.com Qui suit la formation: BTS SIO option SLAM

Au sein de : STUDI

Adresse: 155 rue de Charonne - 75011 Paris

Représentée par Pierre CHARVET, Directeur Général

A effectué une période de formation en milieu professionnel dans notre entreprise ou organisme

Du 30/01/2023 au 03/032023

Soit une durée effective totale de : 25 (en nombre de jours)

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

Activités réalisées durant la période de formation en milieu professionnel

- Participation au projet de développement
- Participations aux tests
- participation aux revues de code
- Accompagnement sur projet personnel et gain de compétences

Le montant total de 0 € a été versé au stagiaire à titre de gratification.

Fait à Nantes, le 06/03/2023

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil

-Hi855